

était de vérifier que l'Organisation tient compte de l'évolution de la situation et des besoins de ses membres. Les experts et les consultants ont remis leurs rapports au début de 1989. Ces rapports sont maintenant à l'étude et il en sera débattu à la 25e session de la Conférence générale en novembre 1989.

Le développement durable, le rôle de conseiller de la FAO afin d'aider les pays en développement à procéder à l'ajustement structurel dans le secteur de l'agriculture, et une plus grande concentration de la part des organes directeurs sur les opérations de terrain sont les thèmes principaux qui se sont dégagés. Conformément à l'objectif de réforme visant à une plus grande participation des États membres aux prises de décisions et à l'établissement des priorités au sein de l'Organisation, les Comités ont en outre décidé d'examiner les grandes lignes du projet de Programme de travail et budget avant que le Directeur général n'arrête définitivement ses propositions. Une réunion a eu lieu à cet effet au début de l'année 1989.

En tant que membre du Comité du programme partisan de la réforme, le Canada était bien placé pour préciser ses attentes, pour veiller à ce que cet examen soit en tous points effectué de façon approfondie et impartiale, et pour donner leur forme aux recommandations finales. Le Canada a de nouveau attiré l'attention du Directeur général sur ses attentes en matière de réforme, en particulier a) une meilleure gestion financière, une plus grande transparence et une responsabilité mieux établie au niveau du processus budgétaire; b) de meilleures procédures pour l'établissement des objectifs; et c) un renforcement des systèmes de gestion en ce qui concerne l'exécution, l'évaluation et le personnel du programme de terrain.

4. Agriculture

La FAO a exécuté son programme d'assistance technique; elle a recueilli, analysé et diffusé des informations; elle a donné aux gouvernements des conseils en matière de politique et de planification; enfin elle a continué de servir de forum aux gouvernements du monde entier, qui ont pu ainsi se réunir et examiner les problèmes liés à l'alimentation et à l'agriculture, ainsi que les solutions possibles.

Plusieurs questions intéressent particulièrement le le Canada, notamment:

- a) les efforts mondiaux en vue de renforcer les règlements concernant l'utilisation des pesticides au moyen de la révision du Code international de conduite de la FAO pour la distribution et l'utilisation des pesticides. Conformément à la résolution 5/87 adoptée par la Conférence